

Lundi 3 octobre 2022



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M^{me} FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MARTIN

(N° 224) — *Loi sur l'accès sans entrave aux établissements de santé et d'enseignement/The Unobstructed Access to Health Care and Education Facilities Act*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 241) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation pour la sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Licence Plates for MMIWG2S Awareness)*

M^{me} FONTAINE

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. KINEW

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

M. MOSES

(N° 244) — *Loi sur la protection des jeunes en milieu sportif/The Protecting Youth in Sports Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE
U. ASAGWARA
M. BRAR
M^{me} FONTAINE
M. GERRARD
M^{me} LATHLIN
T. LINDSEY
M. MALOWAY
M^{me} MARCELINO
M. MOSES
M^{me} NAYLOR
M. REDHEAD
M. SALA
M^{me} SMITH (Point Douglas)
M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(61 heures 1 minute)
(enceinte — Conseil exécutif)
(salle 255 — Finances)
(salle 254 — Santé)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 40) — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 42) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N^o 43) — *Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. SANDHU — Réprobation du gouvernement provincial quant à son échec face à la hausse du coût de la vie au Manitoba

22. Attendu :

que le coût de la vie est devenu inabordable pour beaucoup de Manitobains et que les familles ont encore plus de mal à joindre les deux bouts;

que la hausse soutenue du coût de la vie force un plus grand nombre de personnes à recourir aux banques alimentaires et à d'autres formes de soutien pour subvenir à leurs besoins;

que le gouvernement provincial n'a pas suffisamment aidé les Manitobains les moins nantis et qu'ils subissent même des coûts plus élevés par sa faute;

que le gouvernement provincial a choisi d'aider des milliardaires et des entreprises immenses de l'extérieur de la province plutôt que les plus démunis;

que le gouvernement provincial a haussé les tarifs de Manitoba Hydro chaque année depuis qu'il est au pouvoir, mesure qui coûte au Manitobain moyen des centaines de dollars annuellement;

que le gouvernement provincial a déposé le projet de loi 36, qui aurait pour effet de permettre au Cabinet de fixer lui-même les tarifs d'électricité et donnerait lieu à des hausses annuelles allant jusqu'à 5 %, augmentant davantage le coût de la vie des Manitobains;

que le gouvernement provincial a gelé les salaires de milliers de travailleurs pour une période de cinq ans, qu'il a refusé de revoir leurs conventions collectives de bonne foi et que, par conséquent, les salaires ne reflètent pas les taux d'inflation élevés;

que la mauvaise gestion du gouvernement provincial et son ingérence dans les affaires de la Société d'assurance publique du Manitoba ont coûté des centaines de dollars à chaque Manitobain;

que le gouvernement provincial a sabré dans le financement de l'éducation postsecondaire plus que partout ailleurs au pays, tout en augmentant les frais d'études postsecondaires de milliers de dollars et en réduisant les autres mesures de soutien aux étudiants;

que la première ministre a refusé de collaborer de manière non partisane quant à la hausse du prix du panier d'épicerie;

que la privatisation des services liés aux parcs provinciaux par le gouvernement provincial a coûté plus cher aux Manitobains;

que le gouvernement provincial a augmenté de centaines de dollars annuellement le fardeau fiscal des locataires et des personnes âgées,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba réproue le gouvernement provincial pour avoir provoqué la hausse du coût de la vie du Manitobain moyen.
